

D'autre part, y a-t-il jamais eu de candidature française dans des diocèses à majorité anglaise, comme il y a des candidatures irlandaises dans la plupart des diocèses où le nombre des catholiques irlandais ne demande aucunement une telle nomination ?

* * *

Il ne faudrait pas croire que les lignes citées par Mgr McNeil signifient que les titulaires actuels de certains diocèses ont reçu leur nomination grâce à des intrigues qu'ils avaient savamment combinées. Nous savons que certains intrigants ont été déçus dans leurs espoirs et que d'autres ont été choisis, mais cela ne fait pas disparaître l'intrigue ni la course à l'épiscopat, au contraire.

Enfin, Mgr McNeil dit : « Si le Saint Siège peut être aussi facilement induit en erreur ou influencé, alors, je dois avouer que toute union entre les catholiques du Canada est à jamais impossible. »

Nous ne voyons pas bien la relation entre la cause et la conséquence. Il n'y a aucun rapport. Que le Saint Père soit induit en erreur sur des questions de ce genre, c'est très possible et même probable, son infaillibilité ne s'étend pas à ces questions. L'histoire de l'Église rapporte une foule de cas où Rome a été trompée dans le choix des évêques. Il y a encore aujourd'hui, dans l'Église, autant d'intrigants, d'ambitieux, d'assoiffés d'honneurs que dans le passé, et le fait que le Saint Siège puisse être induit en erreur n'a rien qui puisse diminuer l'autorité, le prestige ou la grandeur de la papauté.

Dans toutes ces affaires d'administration, le Saint Père doit se baser sur les renseignements donnés, et, nous savons que, dans certains cas, les renseignements fournis étaient totalement faux, les chiffres soumis, sous serment, étaient inexacts. De cette manière, le Saint Siège pouvait être induit en erreur, mais tout l'odieux de cette conduite retombe nécessairement sur ceux qui ont fourni les renseignements faux.

Nous ne voyons pas, alors, comment ce fait pourrait empêcher l'union des catholiques de l'Ontario. La meilleure manière de l'obtenir, cette union si nécessaire, ce n'est pas de nier des faits que tout le monde connaît, de nier une conduite que des multitudes de documents inattaquables démontrent, c'est de travailler de tout cœur, à empêcher la répétition de ces faits, à changer cette conduite, à rendre justice à qui justice est due.

J.-Albert FOISY.